



30 Juin, fermeture d'Orange Sports SA

Fin de partie, près de 40 salariés (CDI, CDD, Apprentis) restent sur la touche ...

22 mai 2012

Depuis le virage à 180° initié par Stéphane Richard dans la stratégie « Contenus », l'avenir des chaînes OrangeSport Premium, Orange Sport Info et Orange Sport Event était compté.

Le 30 juin, extinction du signal. Les abonnés OrangeSport devront basculer vers les chaînes Sports d'AlJazeera (qui seront distribuées dans le bouquet Orange) ou de Canal+ (qui reprend les droits sport restants). L'édition de la chaîne Orange Sport Info, elle, est reprise par le Groupe Sporever (Média 365) en Septembre avec un repositionnement premium autour de l'économie du sport.

Les droits sont cédés, les abonnés sont gérés, mais les droits des salariés, eux sont bradés !!!

■ Approximation du volet social

A l'occasion de la présentation du dossier de fermeture d'OrangeSports au CE Contenus la semaine dernière, Jean Paul Cottet, lui-même, s'est inquiété de cette approximation.

Propositions de postes dans le Groupe FT

S'il est bien indiqué qu'une proposition de poste dans le Groupe serait faite à chacun des 26 salariés CDI impactés, aucune description du processus de recrutement n'est indiquée et in fine, ceux-ci n'auront que 2 semaines pour se prononcer ...

Propositions de postes chez Canal+ et Média 365

- Aucune priorité de recrutement pour les salariés d'Orange Sports
- Aucune description précise des postes soit disant proposés (en fait il ne s'agit que d'un simple droit à postuler !!!)

■ Premières garanties

Sous la pression de vos élus CFE-CGC/UNSA, la Direction s'est engagée sur les points suivants :

- Accompagnement financier (12 mois de salaire) pour les mobilités externes vers Canal+ et Sporever
- Droit au retour (pendant 12 mois)
- Accompagnement en formation pour les mobilités internes

Vos élus CFE-CGC/UNSA poursuivent la négociation afin d'obtenir de réelles garanties pour les personnels impactés.

N'hésitez pas à revenir vers eux avant toute décision de mobilité !

La CFE-CGC/UNSA revendique

- ➔ L'extension de l'accompagnement financier pour les mobilités externes hors Canal+ et Sporever
- ➔ La garantie d'un droit au retour dans le Groupe pendant 5 ans pour les mobilités externes
- ➔ La prise en compte de l'ancienneté dans le calcul de l'accompagnement financier envisagé
- ➔ L'éligibilité au PPA ou au dispositif essaimage sans condition d'ancienneté pour ceux qui souhaitent en bénéficier
- ➔ La mise en place d'une option de droit à l'erreur après acceptation d'un poste en interne
- ➔ La possibilité de postuler sur des postes internes de classification supérieure à celle du salarié

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA

Philippe VIDAL – 06 08 806 206
Sylviane HEDAYATI – 06 73 86 56 68
Fanny MEDINA – 06 82 79 04 21

24h/24 et 7J/7 ligne SOS salariés



Cadres et non cadres, plus d'infos sur : www.cfecgc-uns-ft-orange.org

- nos lettres : • Comprendre & Agir
• Épargne & actionariat salariés
pour vous abonner : info@cfecgc-uns-ft-orange.org
- nos blogs : • www.telecoms-media-pouvoir.net
• www.adeas-ftgroup.org



<http://www.facebook.com/cfecgc.unsa.ft.orange>

<http://twitter.com/#/CFECGCUNSAFTOT>